

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom commercial : JM CORBOND® IV Canada B Summer LO ALT BLUE, JM CORBOND® IV Canada B Winter LO ALT BLUE

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Johns Manville Canada, Inc.

Adresse : 5301 42 Avenue
Innisfail, AB Canada T4G 1A2

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas d'urgence : Numéro 24 heures: +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : isolation thermique et/ou acoustique

Restrictions d'utilisation : Pour des utilisateurs professionnels uniquement.

Préparé par : productsafety@jm.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec le règlement 29 CFR 1910.1200 et les règlements sur les produits dangereux**

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène	102687-65-0	>= 7 - < 13
phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)	13674-84-5	>= 5 - < 10
diéthylène glycol	111-46-6	>= 5 - < 10
alpha-(4-nonylphényl)-omega-hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyl) ramifié	127087-87-0	>= 1 - < 5
phosphate de triéthyle	78-40-0	>= 1 - < 5
catalyseur composé de zinc (secret industriel) *	trade secret *	>= 0.1 - < 1
catalyseur d'amine tertiaire (secret industriel) *	trade secret *	>= 0.1 - < 1

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel, *
 NE LCRMD : 03413035 – Date de dépôt le 3 juin 2021

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Déplacer immédiatement à l'air frais. Obtenir immédiatement une assistance médicale.
 En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
 En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés.
 Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
 Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 5 minutes.
 Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
 Protéger l'oeil intact.
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.
 Essayez délicatement et rincez à l'eau l'intérieur de la bouche.

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
Protection pour les secouristes	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. : Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	: Eau pulvérisée Poudre chimique d'extinction Dioxyde de carbone (CO ₂) Mousse
Moyens d'extinction inadéquats	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
Produits de combustion dangereux	: oxydes de carbone composés de fluor oléfines Fluorure d'hydrogène composés chlorés oxydes de phosphore Gaz chlorhydrique oxydes d'azote phénol
Méthodes spécifiques d'extinction	: Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.
Autres informations	: Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	: Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Évacuer immédiatement le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection personnelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le feu ou une chaleur intense peut entraîner la rupture de l'emballage.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
- Conditions de stockage sûres : Conserver dans des récipients hermétiquement fermés pour empêcher la contamination de l'humidité. Ne pas refermer si la contamination est soupçonnée.
- Matières à éviter : Initiateurs de polymérisation
- Température d'entreposage recommandée : 10 - 24 °C / 10 - 24 °C
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Conserver les contenants secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Protéger de la chaleur, du gel et de la lumière ultraviolette.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène	102687-65-0	TWA	800 ppm	US WEEL
diéthylène glycol	111-46-6	TWA	10 mg/m ³	US WEEL
phosphate de triéthyle	78-40-0	TWA	7.45 mg/m ³	US WEEL

Johns Manville est membre du Center for the Polyurethanes Industry (CPI) de l'American Chemistry Council. Pour de plus amples renseignements à propos des pratiques de travail sécuritaires, consultez le document intitulé « Health and Safety Product Stewardship Workbook for High-Pressure Application of Spray Polyurethane Foam (SPF) » (Le cahier de gestion des produits quant à la santé et la sécurité, pour l'application à haute pression de la mousse de polyuréthane à pulvériser) et d'autres ressources (certaines sont disponibles en espagnol et en français) en accédant aux hyperliens suivants : <https://www.spraypolyurethane.org/resources/> et <https://www.spraypolyurethane.org/additional-resources/>.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Une aération générale et locale est recommandée afin de maintenir les expositions à la vapeur du produit en dessous des limites recommandées. Lorsque les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, vous devez utiliser des masques de protection des voies respiratoires appropriés. Veuillez suivre les règlements concernant les masques de protection des voies respiratoires de l'OSHA (29 CFR 1910.134) et les masques de protection des voies respiratoires approuvés par NIOSH/MSHA. La protection procurée par les masques de protection des voies

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

<p>Protection des mains</p> <p>Matériau</p> <p>Remarques</p> <p>Protection des yeux</p> <p>Protection de la peau et du corps</p> <p>Mesures d'hygiène</p>	<p>: Gants imperméables</p> <p>: Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques de coupure, d'abrasion et la durée du contact.</p> <p>: Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices. Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols. N'enlever la protection respiratoire et la protection de la peau/des yeux que lorsque les vapeurs ont été évacuées de la zone.</p> <p>: Porter des vêtements de protection: chemise à manches longues et pantalon. Combinaison complète de protection Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Des indications de manipulation écrites doivent être disponibles sur le lieu de travail.</p>
---	--

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<p>Aspect</p> <p>Couleur</p> <p>Odeur</p> <p>Seuil de l'odeur</p> <p>pH</p> <p>Point de fusion/congélation</p> <p>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</p> <p>Point d'éclair</p> <p>Taux d'évaporation</p> <p>Inflammabilité (solide, gaz)</p>	<p>: liquide visqueux</p> <p>: bleu</p> <p>: type amine</p> <p>: Donnée non disponible</p> <p>: Donnée non disponible</p> <p>: Donnée non disponible</p> <p>: > 93 °C</p> <p>: Donnée non disponible</p> <p>: Sans objet</p> <p>Sans objet</p>
---	---

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Solubilité dans l'eau	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Contact avec les isocyanates causera la polymérisation. Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	: Protéger du gel, de la chaleur et du soleil. Exposition à l'humidité.
Produits incompatibles	: Oxydants forts isocyanates
Produits de décomposition dangereux	: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme : oxydes de carbone composés chlorés composés de fluor oxydes d'azote Composés du phosphore Fluorure d'hydrogène Gaz chlorhydrique

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë : 3,816 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë : > 200 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë	: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

Méthode: Méthode de calcul

Composants:**trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène:**

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): 120000 ppm
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: gaz
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): env. 707 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 7 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

diéthylène glycol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Les êtres humains): > 300 - 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4.6 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 13,300 mg/kg

alpha-(4-nonylphényl)-omega-hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyl) ramifié:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Lapin, mâle et femelle): 657.2 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

phosphate de triéthyle:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 8.817 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
BPL: oui
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 20,000 mg/kg
BPL: non

catalyseur composé de zinc (secret industriel) *:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.7 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

catalyseur d'amine tertiaire (secret industriel) *:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,144 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 400 - 640 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau**Composants:****catalyseur d'amine tertiaire (secret industriel) *:**

Résultat: Corrosif

Lésion/irritation grave des yeux**Composants:****alpha-(4-nonylphényl)-omega-hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyl) ramifié:**

Espèce: Lapin

Résultat: irritant

Lésion/irritation grave des yeux**phosphate de triéthyle:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

Méthode: Directives du test 405 de l'OECD

Lésion/irritation grave des yeux**catalyseur composé de zinc (secret industriel) *:**

Résultat: Irritant pour les yeux.

Lésion/irritation grave des yeux**catalyseur d'amine tertiaire (secret industriel) *:**

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par OSHA (29 CFR 1910 Subpart Z, Substances Toxiques et Dangereuses).

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP (Programme national de toxicologie - Etats-Unis).

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

Toxicité pour la reproduction

Composants:

catalyseur composé de zinc (secret industriel) *:

Toxicité pour la reproduction : Susceptible d'être toxique pour la reproduction chez les
 - Évaluation humains

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): env. 38 mg/l
 Point final: mortalité
 Durée d'exposition: 96 h
 Type d'essai: Essai en statique
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum capricornutum)): > 215 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Type d'essai: Essai en statique
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 51 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Type d'essai: Essai en statique
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
 BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 131 mg/l
 Point final: Immobilisation
 Durée d'exposition: 48 h
 Type d'essai: Essai en statique
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202
 BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 82 mg/l
 Point final: Inhibition de la croissance
 Durée d'exposition: 72 h
 Type d'essai: Essai en statique
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201
 BPL: oui
 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 5.2 mg/l
 Remarques: La valeur donnée est basée sur une approche SAR/AAR à l'aide de la boîte à outils OECD, DEREK, les modèles VEGA QSAR (modèles CAESAR), etc.

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 32 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 21 d
Type d'essai: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
BPL: oui

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): 784 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 3 h
Type d'essai: Inhibition de la croissance
Méthode: ISO 8192
BPL: oui

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): 33 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: Directives du test 207 de l'OECD
BPL: non

diéthylène glycol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 75,200 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en dynamique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EC10 (algues): 100 mg/l
Remarques: La valeur donnée est basée sur une approche SAR/AAR à l'aide de la boîte à outils OECD, DEREK, les modèles VEGA QSAR (modèles CAESAR), etc.

alpha-(4-nonylphényl)-omega-hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyl) ramifié:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): env. 84.7 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Remarques: La valeur donnée est basée sur une approche SAR/AAR à l'aide de la boîte à outils OECD, DEREK, les modèles VEGA QSAR (modèles CAESAR), etc.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): env. 23.066 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type d'essai: Essai en statique
Remarques: La valeur donnée est basée sur une approche SAR/AAR à l'aide de la boîte à outils OECD, DEREK, les modèles VEGA QSAR (modèles CAESAR), etc.

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): env. 19.485 mg/l
 Point final: Inhibition de la croissance
 Durée d'exposition: 72 h
 Type d'essai: Essai en statique
 Remarques: La valeur donnée est basée sur une approche SAR/AAR à l'aide de la boîte à outils OECD, DEREK, les modèles VEGA QSAR (modèles CAESAR), etc.

phosphate de triéthyle:

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 901 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 31.6 mg/l
 Durée d'exposition: 21 d
 Méthode: OCDE Ligne directrice 211

catalyseur composé de zinc (secret industriel) *:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 30 - 70 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 5 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 2.72 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 1,000 mg/l
 Durée d'exposition: 3 h

catalyseur d'amine tertiaire (secret industriel) *:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poissons): 100 - 215 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 267.94 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (algues): 202.5 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida): 1,050 mg/l
 Durée d'exposition: 7 h

Persistence et dégradabilité

Composants:

trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène:

Biodégradabilité : aérobique
 Biodégradation: 0 %
 Durée d'exposition: 28 d

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

diéthylène glycol:

Biodégradabilité : aérobique
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 90 - 100 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE

alpha-(4-nonylphényl)-omega-hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyl) ramifié:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif**Composants:****trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: env. 2.2 (25 °C / 25 °C)
pH: 7.4
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle):

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.68

diéthylène glycol:

Bioaccumulation : Espèce: Leuciscus idus (Ide)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 100
Durée d'exposition: 3 d
Concentration: 0.05 mg/l

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.98 (20 °C / 20 °C)

alpha-(4-nonylphényl)-omega-hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyl) ramifié:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 5.669 (25 °C / 25 °C)
pH: 7.5
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

phosphate de triéthyle:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.11
Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, A.8

catayseur composé de zinc (secret industriel) *:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: > 5.7

catayseur d'amine tertiaire (secret industriel) *:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.19

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

Autres effets néfastes**Produit:**

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Réglementation: 40 CFR protection de l'environnement; Partie 82 Protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I
Remarques: Ce produit ne contient aucune et n'a pas été fabriqué avec des substances de Classe I ou de Classe II appauvrissant la couche d'oxone telles que définies à la Section 602 (40 CFR 82, Subpt. App. A + B) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

Effet de serre potentiel**Potentiels de réchauffement global - 40CFR Partie 98 -Tableau A-1 à sous-partie A.****Composants:****trans-1-chloro-3,3,3-trifluoropropène:**

Potentiel de réchauffement planétaire sur 100 ans: 1.34
Autres informations: Hydrofluorocarbones (HFC) non-saturés et hydrochlorofluorocarbones (HCFC), Ce composé a été ajouté au Tableau A-1 dans le règlement final publié le 11 décembre 2014, et entré en vigueur le 1er janvier 2015.

PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) - Manuel du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**Composants:****trichlorofluorométhane:**

Potentiel de réchauffement planétaire sur 100 ans: 4,750
Autres informations: Annexe A - Groupe I : chlorofluorocarbones, Ces potentiels qui appauvrissent l'ozone sont des estimations fondées sur les connaissances actuelles et seront réexaminées et révisées périodiquement, Annexe D : * Liste des produits ** contenant des substances réglementées figurant à l'annexe A 1. Automobile et camions d'unité de climatisation (si incorporé dans des véhicules ou pas) 2. Appareils domestiques et commerciaux de réfrigération et de climatisation / pompes à chaleur par exemple *** Réfrigérateurs, congélateurs, déshumidificateurs, refroidisseurs d'eau, machines à glace, climatisation et pompes à chaleur 3. Les produits en aérosol, à l'exception des aérosols médicaux 4. Extincteurs portatifs 5. Panneaux isolants, panneaux et protections de tuyaux 6. Les pré-polymères * Cette annexe a été adoptée par la troisième Réunion des Parties à Nairobi, le 21 Juin 1991, conformément au paragraphe 3 de l'article 4 du Protocole. ** Sauf lorsque ces produits sont transportés en tant qu'effets personnels ou domestiques ou dans des situations similaires non commerciales normalement exemptés des formalités douanières. *** Lorsque qu'ils contiennent des substances réglementées dans l'annexe A comme réfrigérantes et / ou comme isolant du produit.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.
Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations pour le transport international**

Transport terrestre

USDOT: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

TMD: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport aérien

IATA/ICAO: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Liste TSCA**

TSCA - 5(a) Nouvelle Réglementation Importante
Liste de Produits Chimiques : Aucune substance n'est assujettie à une nouvelle règle d'utilisation importante.

Toxic Substances Control Act (TSCA) des États-Unis Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, sous-partie D) : Aucune substance n'est assujettie aux exigences en matière de déclaration d'exportation selon TSCA 12(b).

Loi sur la qualité de l'air**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.

: catalyseur à base de bismuth (secret commercial) *

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.

: catalyseur à base de bismuth (secret commercial) *

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Autres informations**

Date de révision : 10/19/2023

Texte complet d'autres abréviations

US WEEL : USA. Workplace Environmental Exposure Levels (WEEL)

US WEEL / TWA : 8-hr TWA

JM CORBOND® IV Canada mousse à vaporiser en polyuréthane à alvéoles fermées – composant B (Canada)

Version 3.0

Date de révision 10/19/2023

Date d'impression 10/19/2023

AICC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, compensation, et loi sur la responsabilité; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DOT - Ministère du transport; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; EHS - Substance extrêmement dangereuse; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; HMIS - Système d'identification de matériaux dangereux; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MSHA - Administration de la sécurité et la santé minière; n.o.s. - Sans autres précisions; NFPA - Association nationale de la protection contre les incendies; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; RCRA - Loi sur la préservation des ressources et la récupération; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SARA - Loi portant sur la modification et la réautorisation; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.